

25 novembre 2025

Réunion publique sur le projet d'aménagement de la RD771 entre Cossé-le-Vivien et Renazé

Dans le cadre du projet d'aménagement de la RD771 entre Cossé-le-Vivien et Renazé, le Conseil départemental de la Mayenne convie les habitants à une réunion publique **le mercredi 3 décembre 2025 à 20h à l'hippodrome de Craon** pour établir un bilan des deux dernières étapes de concertation et proposer une restitution du projet d'aménagement à la suite des adaptations retenues par le Comité de pilotage d'octobre 2025.

Pour rappel, la démarche de concertation pour cette opération, engagée avec tous les acteurs du territoire pour répondre au mieux au besoin des Mayennais a démarré dès novembre 2022 avec des ateliers pour échanger sur le diagnostic territorial et les enjeux environnementaux. La concertation s'est poursuivie en 2023 et 2024 afin d'intégrer les riverains à la réflexion sur des différents partis d'aménagement.

Plus récemment, en avril et mai 2025, des ateliers sur la variante proposée sur chacun des deux secteurs ont été organisés afin de partager avec les riverains et les usagers les grandes options retenues par les membres du Comité de pilotage début 2025. Ce temps a été l'occasion pour tous les acteurs locaux de s'exprimer et d'échanger avec le Département sur les optimisations et les adaptations envisageables sur le projet présenté en ateliers.

Cette réunion publique sera également l'occasion de présenter le calendrier et la suite de l'opération :

- Etablissement des dossiers réglementaires sur la période 2026/2027 qui seront soumis aux services de l'Etat dans l'objectif d'obtenir les autorisations environnementales.
- Enquête publique en 2027 où chacun pourra de nouveau s'exprimer et donner son avis sur ce projet d'aménagement.

Réunion publique ouverte à tous.